

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE  
 ET DE CYCLES SUPÉRIEURS 2019-2020** (version révisée, mars 2020)

	Été 2019	Automne 2019	Hiver 2020
Dernier jour pour la soumission d'une demande d'admission à temps complet au premier cycle : <ul style="list-style-type: none"> <li>Premier cycle à temps complet</li> <li>Premier cycle à temps partiel (prog. non contingentés et dans certains prog. non contingentés)</li> <li>Premier cycle à temps partiel (programmes non contingentés)</li> </ul>	N/A N/A N/A	1 <sup>er</sup> mars 1 <sup>er</sup> mai 1 <sup>er</sup> août	1 <sup>er</sup> novembre 1 <sup>er</sup> novembre 1 <sup>er</sup> novembre
Période de réinscription	4 au 8 mars	11 au 15 mars	21 octobre au 8 novembre
Période d'inscription des nouveaux étudiants	18 au 22 mars	18 mars au 7 juin	11 au 29 novembre
Début de la période d'inscription des étudiants libres	8 avril	2 juillet	2 décembre
Période de modification et d'annulation de cours sans facturation	15 avril au 3 mai	25 mars au 7 juin (selon facultés/écoles) 8 juillet au 17 septembre	9 décembre au 13 janvier
Début des cours	29 avril	1 <sup>er</sup> août*, 26 août ou 3 sept. (selon facultés/écoles)	6 janvier
Période d'abandon de cours avec facturation sans mention d'échec	6 au 30 mai (période intensive) 6 mai au 4 juillet (période régulière)	18 septembre au 6 novembre**	14 janvier au <b>26 avril</b>
Assurances collectives pour les associations étudiantes	N/A	11 septembre au 10 octobre	14 janvier au 13 février
Congés	20 mai 24 juin 1 <sup>er</sup> juillet	2 septembre 14 octobre	10 avril 13 avril
Dernier jour pour acquitter les frais de scolarité	31 mai	<b>11 octobre (versement unique)</b>	17 janvier (premier versement) 21 février (deuxième et dernier versement)
Fin des cours	19 juin (période intensive) 9 août (période régulière)	13, 16 ou 18 décembre (selon facultés/écoles)	17, 24 ou 26 avril (selon facultés/écoles)
Dernier jour pour l'abandon sans mention d'échec, avec facturation (cours-années seulement)	9 août	18 décembre	26 avril
Date limite de remise des résultats des cours au Registrariat	5 juillet (période intensive) 23 août (période régulière)	6 janvier	1 <sup>er</sup> ou 8 mai (selon facultés/écoles)
Semaine de lecture ou de relâche (selon facultés/écoles)	N/A	N/A	24 au 28 février

\* D'autres dates de début des cours s'appliquent selon la spécialisation et le degré d'avancement dans le programme (consulter le site Web du Département des sciences biologiques)

\*\* Pour les cours donnés en mode intensif, la date limite d'abandon correspond à 60 % de la durée du cours (R5, art. 5.13; R8, art. 4.12.2)

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020 des études de premier cycle et de cycles supérieurs (version révisée, septembre 2019)**

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2016-CE-12959 du 10 mai 2016) (projet, mai 2016)  
 Approuvé par le Conseil d'administration (2016-A-17105 du 24 mai 2016) (projet, mai 2016)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2017-CE-13176 du 9 mai 2017) (projet révisé, mai 2017)  
 Approuvé par le Conseil d'administration (2017-A-17453 du 30 mai 2017) (projet révisé, mai 2017)

Recommandé par la Commission des études au Conseil d'administration (2018-CE-13412 du 15 mai 2018) (projet révisé, mai 2018)  
 Approuvé par le Conseil d'administration (2018-A-17823 du 29 mai 2018) (projet révisé, mai 2018)

Approuvé par le Conseil d'administration (2019-A-18236 du 24 septembre 2019) (version révisée, septembre 2019)\*\*\*  
 \*\*\* Exceptionnellement, la Commission des études n'a pas été saisie préalablement du dossier